

A l'attention de tous les adhérents

Affaire : Mutuelle des Cuisiniers de France

Administration ad hoc : Jugement du 10 avril 2025

PARIS, le 28 avril 2025

N/Réf. : MUTUELLE DES CUISINIERS DE
FRANCE

OBJET : Organisation nouvelles élections

Madame, Monsieur,

Par jugement du Tribunal Judiciaire de PARIS du 10 avril 2025, je vous informe que, j'ai été désigné administrateur ad hoc de la MUTUELLE DES CUISINIERS DE FRANCE avec pour mission de convoquer et de présider, conformément aux statuts et au règlement intérieur de la Mutuelle des Cuisiniers de France, l'assemblée générale électorale du Président de la Mutuelle des Cuisiniers de France et des vingt-trois administrateurs de la Mutuelle des Cuisiniers de France, dans un délai de TROIS MOIS à compter de la notification de la présente décision.

Suite à la réunion du Conseil d'administration, un second courrier de ma part dans les prochains jours, vous donnera les dates prévues pour les dépôts de candidatures, ainsi que la date retenue pour la réunion de l'assemblée générale.

Restant à votre disposition pour toute autre information je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Bruno LE MOUX

Administrateur judiciaire

